RELEVÉ DE DÉCISION

TABLE DES MATIÈRES

TEMPS DE RÉUNION 1
FINANCEMENT DU PROJETS 2
ACCORD-CADRE 2019-2021 4
PASSAGE EN PRODUCTION DE GEO 5
6ème COPIL 6
QUESTIONS DIVERSES 7
LISTE DES PARTICIPANTS 9

TEMPS DE RÉUNION

Début : 10h15

Fin : 12h45

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Région Provence Alpes Côte d'Azur

FINANCEMENT DU PROJETS

Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Rappel des règles financières régies par le précédent marché :
  - ❖ Les vérifications, c'est-à-dire la Mise en Ordre de Marche (MOM), les Vérifications d'Aptitude (VA) et de Service Régulier (VSR), ne portent que sur les licences dans le cadre de nouvelles acquisitions.
  - ❖ L'ensemble des autres prestations commandées sont facturables sur service-fait.
- ✓ La migration globale de GEO est ainsi facturable sur service-fait.
- ✓ Le Département des Hautes-Alpes a toutefois procédé à des retenues de paiement sur certaines d'entre elles par précaution pour un montant total de 31 000 € environ.
- ✓ L'arrêt des subventions FEDER et notamment :
  - ❖ L'inéligibilité des commandes depuis le 30 novembre 2018 ;
  - ❖ L'éligibilité des factures jusqu'au 30 juin 2019 maximum et le risque de perdre le bénéfice sur les prestations impayées car retenues ou non mise en œuvre actuellement.
- ✓ Les délais de paiement de certains EPCI pouvant aller jusqu'à deux ans.
- ✓ Les difficultés que rencontre le Département à recouvrer ces créances ainsi qu'à répondre à certains besoins ponctuels des collectivités perturbant sa gestion budgétaire.
- ✓ Le planning de mise en œuvre :
  - ❖ GEO AC & ANC ➔ VSR jusqu'au 19 juillet 2019
  - ❖ Migration globale GEO ➔ VSR « fictive » jusqu'au 19 juillet 2019
  - ❖ Conservation d'Aigle en consultation ➔ jusqu'au 30 juin 2019
  - ❖ GEO Grand-Public
    - 17 au 21 juin ➔ Configuration, activation de l'espace SaaS et mise en place des scripts automatisés d'import/export de données
    - 21 au 28 juin ➔ Formation Générateur, Gabarit Grand-Public et API
    - 10 au 12 juillet ➔ Assistance à la génération de l'application Grand-Public
  - ❖ GEO Mobile ➔ Seconde formation à prévoir mi-juillet suite à l'annulation de la première.
- ✓ Concernant le Grand-Public, Gabrielle MARTIN fait remarquer que 6 jours de formation lui paraissent beaucoup.

Il a été décidé :

- ✓ Que l'équipe projet GéoMAS valide, pour la mi-juin, le paiement des prestations déjà commandées, afin que les factures puissent bénéficier des subventions FEDER. Le choix sera fait en fonction de l'avancement du prestataire et de la confiance que l'équipe lui accordera.
- ✓ De demander au prestataire, si c'est possible pour lui, de modifier le planning de mise en œuvre du Grand-Public et de la Mobilité comme suit :
  - ❖ Grand-Public :
    - Configuration, activation de l'espace SaaS et mise en place des scripts automatisés d'import/export de données ➔ Avancer d'une semaine du 11 au 17 juin 2019
    - Formation Générateur, Gabarit Grand-Public et API ➔ Avancer d'une semaine du 17 au 21 juin 2019 et voir avec le prestataire s'il est possible de réduire le nombre de jours de cette prestation.
    - Assistance à la génération de l'application Grand-Public ➔ Remettre à septembre 2019 et voir avec le prestataire s'il est possible de réduire le nombre de jours de cette prestation.
  - ❖ Mobilité :
    - Reporter la formation à une date ultérieure en octobre.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Programmer la prestation et la livraison avant la formation pour qu'elle ait lieu en condition réelle, avec nos propres comptes sur nos propres applications définitives.

✓ De fixer un objectif à l'équipe pour le passage en production du Grand-Public au 1er octobre 2019 au plus tard.

✓ D'engager toute l'équipe à dégager le temps de travail nécessaire pour parvenir à répondre à cet objectif.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Région Provence Alpes Côte d'Azur

ACCORD-CADRE 2019-2021

Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Le caractère chronophage de la négociation avec environ :
  - ❖ 90 remarques du prestataire vis-à-vis du nouveau Cahier des Charges Particulières (CCP) ;
  - ❖ 4 allers-retours des documents ;
  - ❖ 10 réunions téléphoniques ;
- ✓ La durée de validité de l'offre qui a été repoussée une première fois pour une période supplémentaire de 3 mois et qui va l'être un seconde fois.
- ✓ La rédaction des pièces après-négociation qui est en cours.
- ✓ Les principaux éléments de la négociation et notamment :
  - ❖ La réduction des prix de différentes prestations et services proposés par le prestataire ;
  - ❖ Le maintien de certaines exigences actuelles par le prestataire ;
  - ❖ L'acceptation par le prestataire d'une majorité de nouvelles exigences ou prestations exprimées par l'équipe GéoMAS dans le cadre de ce nouveau marché ;
  - ❖ L'engagement d'Operis d'obtenir une solution temporaire permettant de contourner l'installation et le maintien de Flash sur les postes au passage en production (navigateur customisé nommé Navigatis embarquant les composants Flash).
- ✓ La proposition de Christophe LOMBARD de tenter une négociation sur une réduction du prix de la journée d'expertise suite aux remarques de l'équipe quant à sa hausse.

Il a été décidé :

- ✓ De demander au prestataire d'ajouter deux formules optionnelles à l'offre pour la Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) avec la tarification associée :
  - ❖ 4 heures ouvrées ;
  - ❖ 8 heures ouvrées et samedi matin.
- ✓ D'interroger le prestataire quant à la GTR relative au Grand-Public.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur

PASSAGE EN PRODUCTION DE GEO

Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Le passage en production de GEO le 19 avril 2019, son succès côté GEO et les difficultés rencontrées par la mise en place de Navigatis sur quelques postes dans certaines collectivités.
- ✓ Le succès des formations partout sur le territoire et la satisfaction générale des utilisateurs vis-à-vis des nouveaux outils (à l'exception de certains services instructeurs focalisés sur Navigatis).
- ✓ La Transmission au prestataire des tickets bloquants pour la VSR :
  - ❖ GEO AC ➔ 3 prioritaires ;
  - ❖ GEO ANC ➔ 14 prioritaires (évolution comprises) ;
  - ❖ GEO ➔ 12 prioritaires ;
  - ❖ GEOxalis ➔ Tous soit 6 anomalies en cours de résolution (nombreuses prises de main à distance sur le territoire).
- ✓ D'informer le prestataire du caractère urgent de l'ensemble des tickets GEO en général. En effet, depuis 3 semaines, la priorité étant à Navigatis, la résolution des tickets GEO est suspendue et du retard s'accumule.

Il a été décidé :

- ✓ De relancer le prestataire sur la résolution des tickets bloquants pour la VSR et notamment pour la partie GEO AC/ANC.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur

6ème COPIL

Il a été décidé :

- ✓ De programmer le 6ème COPIL à la deuxième quinzaine de septembre 2019, ce qui permettra de proposer un ordre du jour suffisamment fourni et laissera le temps :
  - ❖ D'avoir formé tous les utilisateurs ;
  - ❖ De stabiliser les outils mis en production récemment ;
  - ❖ De notifier le nouvel accord-cadre pour le présenter ;
  - ❖ D'avancer dans la mise en œuvre du Grand-Public pour de pouvoir présenter une maquette.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur

QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Les doutes de la Communauté de Communes du Briançonnais sur la capacité de l'équipe projet GéoMAS à prendre connaissance des très nombreux mails reçus chaque jour tout en répondant à leurs obligations.
- ✓ La déception de la Communauté de Communes du Briançonnais quant à la lenteur de la mise en œuvre des différents projets de GéoMAS ;
- ✓ Le souhait de la Communauté de Communes du Briançonnais de trouver une autre organisation plus efficace ; Fabien VERMOGEN fait remarquer les difficultés qu'il rencontre avec la gouvernance actuelle de GéoMAS ;
- ✓ Le Département des Hautes-Alpes indique, au sujet des mails en trop grand nombre, qu'il s'agit d'une période de migration et de stabilisation de l'ensemble de l'infrastructure du projet contenant pas moins de 5 serveurs et 12 applications. Ces derniers sont corrélés avec la charge de travail exceptionnelle que représente un projet de ce type.
- ✓ Le Département propose de mettre en œuvre un outil collaboratif permettant de partager des documents et d'échanger sans avoir recours systématiquement à des échanges de mail.
- ✓ Les Communautés de Communes du Guillestrois-Queyras et du Pays des Écrins, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et le Pays SUD, signalent, en réponse à la Communauté de Communes du Briançonnais, que le bon avancement de ces projets est conditionné par l'investissement que chaque membre de l'équipe veut bien y allouer et que, si ces derniers n'accordent pas du temps à la mutualisation et plus largement à GéoMAS, pour se concentrer uniquement aux demandes internes de leurs structures respectives, alors les projets s'en verront profondément mis à mal ;
- ✓ Un tour de table permet de mettre en évidence que chaque géomaticien à des priorités différentes, imposées par sa hiérarchie et/ou spécifiques à son territoire. Par exemple, la Communautés de Communes du Sisteronais-Buëch a fait l'acquisition d'un matériel onéreux et alloue plus de temps au levé qu'à la géomatique.
- ✓ Il permet également de mettre en exergue un manque général de ressources humaines dans les différents Services SIG.
- ✓ Les échanges de mail, y compris en cette période, ne dérange pas la majorité de l'équipe.
- ✓ Le Pays SUD profite de ces échanges pour rappeler les bénéfices de la mutualisation et rappeler qu'en réalité elle est un gain de temps pour chacun. En effet, il a alloué beaucoup de temps à la mutualisation en apportant des évolutions à l'application « Cadastre » et profite de celles effectuées sur d'autres applications comme « Activités de Pleine Nature » et « Déchets », sans s'en être occupé, grâce au travail des autres géomaticiens.
- ✓ La Communauté de Communes du Briançonnais ne souhaite pas que l'équipe s'y méprenne, GéoMAS est un très beau projet. Toutefois, les évolutions technologiques se multiplient et il ne faudrait pas qu'il prenne trop de retard.
- ✓ Le Département des Hautes-Alpes tient à souligner que le périmètre technique de GéoMAS est déjà très large et qu'avec la mise en œuvre du Grand-Public et de la Mobilité cette année ou au plus tard en 2020, il va encore évoluer.
- ✓ GéoMAS a bouleversé les usages des collectivités, il est de plus en plus utilisé et son périmètre technique ne cesse d'évoluer. Ces constats vont de pair avec une forte croissance de la demande et la difficulté d'y répondre.
- ✓ Toute l'équipe s'accorde pour dire que nous proposons aujourd'hui de très bons outils et un périmètre technique très large.
- ✓ Le Département des Hautes-Alpes informe l'équipe que l'avenant à la convention de partenariat concernant le quorum du COPIL a été délibéré favorablement par le Conseil Départemental.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur

Il a été décidé :

- ✓ De mettre un objet plus parlant aux mails concernant GéoMAS et les validations s'y rapportant, du type : [GéoMAS - VALIDATION] - *Objet du mail*.
- ✓ Que le Département mette en place une plateforme collaborative Sharepoint et la teste avec l'équipe.
- ✓ De réfléchir à un ou plusieurs scénario(s) d'organisation à proposer en COPIL et qui permettrai(en)t à chaque membre de l'équipe de dédier un certain temps de travail à GéoMAS exclusivement et de le faire acter par les différentes hiérarchies (par exemple une demi-journée ou une journée par semaine en moyenne sur l'année).
- ✓ De transmettre l'avenant et le modèle de délibération à l'équipe GéoMAS.

En fin de réunion, Romain BUCHAUT a formulé des remarques constructives sur un outil tel que GéoMAS et a posé des questions aux géomaticiens, sur les avantages qu'apporte un SIG mutualisé par rapport à un SIG installé, maintenu dans chaque collectivité. L'ensemble des collectivités présentes fait part de leur satisfaction quant à la couverture fonctionnelle du périmètre couvert par le projet ainsi que sa mutualisation dont la portée géographique va bien plus loin que le territoire départemental.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Région Provence Alpes Côte d'Azur

LISTE DES PARTICIPANTS

Prénom NOM	Fonction / Structure	Mail
Hugo COGEZ	Géomaticien / Pays SUD	h.cogez@pays-sud.fr
Sylvain FILLET	Technicien Assainissement / CC Serre-Ponçon	s.fillet@ccserreponcon.com
Fabien VERMOGEN	Chef Pôle A.T. et Dév. Num. / CC Briançonnais	f.vermogen@ccbrianconnais.fr
Sylvain PICARD	Géomaticien / CC Briançonnais	sig@ccbrianconnais.fr
Florent GIRAUD	Géomaticien / Pays Gapençais - CA GTD	florent.giraud@agglo-gap.fr
Gabrielle MARTIN	Géomaticienne / CC GQ - CC PE	gabrielle.martin@comcomgq.com
Julien VIDAL	Géomaticien / CC Sisteronais-Buëch	julien.vidal@sisteronais-buech.fr
Séléna NOGUIER	Géomaticienne stagiaire / CC Sisteronais-Buëch	-
Romain BUCHAUT	Géomaticien / CRIGE-PACA	romain.buchaut@crige-paca.org
Béatrice CHEVALIER	Dir. Gén. Adj. Ressources / Département des Hautes-Alpes	beatrice.chevalier@hautes-alpes.fr
Christophe LOMBARD	Directeur du Numérique / Département des Hautes-Alpes	christophe.lombard@hautes-alpes.fr
Bernard MAMAN	Resp. Serv. Systèmes d'Info. / Département des Hautes-Alpes	bernard.maman@hautes-alpes.fr
Laëtitia GIRARD	Géomaticienne / Département des Hautes-Alpes	laetitia.girard@hautes-alpes.fr
Emmanuel BERNARD	Géomaticien / Département des Hautes-Alpes	emmanuel.bernard@hautes-alpes.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
Région Provence Alpes Côte d'Azur